

N°1117

du 13  
AVRIL  
2018



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

P.3 Sur l'éternelle crise politique en Guinée-Bissau

**Robert Dussey à la tâche, un sommet extraordinaire annoncé pour demain à Lomé**

P.3 Suivant la méthode de la «*valeur acquise*» qui évalue les réformes exécutées

## 15 ministères "*pas performants*" contre 6 "*performants*"

P.7 Dans le souci d'une qualité de service et de plus de performance

**La CNSS lance une formation permanente à tout son personnel**

P.4 Dans le cadre d'une tournée régionale d'information

**La région Maritime reçoit le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique**



Mongo Aherh-Kpessou, Secrétaire permanent chargé des réformes

P.3 Objet de la mission du FMI au Togo du 27 mars au 10 avril

**La 2<sup>ème</sup> revue dans le cadre de la FEC sera examinée en juin prochain**

P.7 Pour son éventuelle utilisation dans la production d'électricité

**Le Togo se tourne vers le Gaz naturel liquéfié de la Guinée équatoriale**

## AZIMUTS INFOS

## La musique, une langue pour notre cerveau

*On dit souvent de la musique qu'elle est un langage universel. L'expression semble appropriée car notre cerveau recourt aux mêmes zones du cerveau pour activer l'une et l'autre dès lors qu'on est un peu exercé à la pratique d'un instrument...*

Pourquoi aime-t-on tant la musique ? En 2014, les scientifiques de l'université de Liverpool (Royaume-Uni) apportaient de nouveaux éléments en expliquant que cette succession de notes pourrait vraiment nous parler, au sens propre du terme, puisque notre cerveau exerce l'interprétation comme une langue.

## Le contexte : parole et musique de concert

Parmi les supposés propres de l'Homme, beaucoup ont dû être revisités. Le rire par exemple. Mais la musique reste intimement liée à notre espèce, voire peut-être à notre genre. Partout dans le monde, et surtout depuis des millénaires, ces sonorités mélodieuses et en rythme donnent la cadence aux sociétés humaines. La plus vieille flûte jamais retrouvée est datée de 35.000 ans, à une époque où les Néandertaliens n'avaient pas encore disparu. Mais les origines exactes de la musique demeurent encore un peu floues.

Cependant, il est évident que ces accords choisis pour leur harmonie touchent directement nos émotions et nous parlent. À tel point que de nombreux spécialistes pensent que le langage et la musique sont apparus de concert, ou du moins que les deux sont étroitement liés. Deux études récentes apportent de nouveaux arguments étayant cette thèse. L'une d'elles rapproche davantage la poésie de la musique que du langage. La seconde révèle que des processus cérébraux sont communs aux deux facultés typiquement humaines.

Deux recherches, évoquées ensemble lors du congrès annuel de la Société britannique de psychologie, tendent à confirmer cette deuxième recherche, qui portait sur des pianistes de jazz... en l'élargissant à des pratiquants et à des non-initiés à la musique.

## L'étude : le cerveau qui s'exprime

Dans le premier travail, 14 musiciens et 9 non-musiciens ont été invités à participer à des tâches de génération verbales et musicales en même temps qu'étaient mesurées les variations du flux sanguin dans l'hémisphère gauche du cerveau. Pour les habitués des instruments, les deux activités font travailler les mêmes régions cérébrales, ce qui n'est pas le cas chez les autres.

La seconde étude n'a porté que sur des non-musiciens, participant à des expériences pour évaluer leur aptitude à générer des mots et à percevoir la musique. Au début, les profils des flux sanguins étaient très différents. Mais ils sont devenus bien plus proches après que les participants ont eu le droit à une demi-heure de pratique instrumentale.

## L'œil extérieur : la musique provient du langage

D'abord, il est important de rappeler que les effectifs utilisés sont trop faibles pour que les résultats puissent être généralisés à l'espèce dans son entier. Mais cette première approche laisse entrevoir une fois de plus le lien qui réunit musique et langage au niveau cérébral.

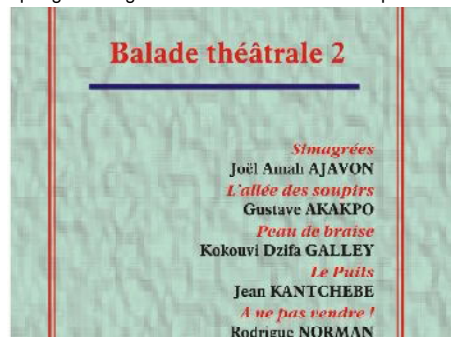
L'association serait même si étroite que des régions que l'on pensait impliquées dans les processus du langage s'activent en cas de production de musique après seulement quelques instants de pratique. Les mécanismes cognitifs déjà en place et utiles à la parole sont donc très vite réquisitionnés dès lors qu'il s'agit de jouer d'un instrument.

## Lecture spectacle

## Simagrées suivi de Le puits de Joël Amah Ajavon

Joël Amah Ajavon est un jeune metteur en scène, une des figures montantes du théâtre togolais. Il a mis en scène plusieurs pièces dont de nombreuses de l'auteur dramatique togolais Rodrigue Norman.

tisés, convaincus de leurs incapacités à évoluer, se lançant dans des minauderies pour exister aux yeux des autres et à leurs propres yeux. "Le puits, quant à lui, nous présente" un évadé de prison et un



Demain après-midi, l'Institut Français du Togo à Lomé accueille une lecture-spectacle d'une de ces pièces. Les textes Simagrées et Le puits sont tirés d'un recueil de pièces de théâtre "Balade théâtrale".

Dans Simagrées, "Être regardé, c'est vivre, être ignoré, c'est être néantisé. x et Y, personnages néan-

simple d'esprit qui se rencontrent par hasard à la faveur d'une nuit de patrouille. un spectacle de jeu de "cache-cache" se crée entre le fuyard, le fou et les traqueurs, jusqu'à se ce que tombent les masques."

14 AVRIL / 15H00 IMÉDIATHÈQUE ADULTE DE L'IFT | GRATUIT - LOMÉ

## Cinéma numérique

## Une série de Netflix accusée de faire le jeu des escadrons de la mort

Les douze premiers épisodes de la série de Brillante Mendoza, "Amo", ont été mis en ligne le 9 avril aux États-Unis et dans plusieurs pays. Le vice-président des acquisitions

simples voisins dénoncés à tort tombent sans autre forme de procès.

Le réalisateur, Brillante Mendoza, dont le travail a été plusieurs fois distingué à Cannes (Kinotay, prix de la



de contenus de Netflix, Robert Roy, la décrit comme "une série audacieuse et à suspense qui a le potentiel pour saisir les spectateurs amateurs de sensations fortes de par le monde". Certains estiment qu'elle pourrait connaître le même succès que Narco.

Amo ("maître" ou "boss", en philippin), dont les douze premiers épisodes ont été mis en ligne le 9 avril aux États-Unis et dans plusieurs pays - mais pas encore en France -, se déroule dans les rues des Philippines sous la présidence de Rodrigo Duterte et sa sanglante campagne contre la drogue, qui a fait des milliers de morts - les chiffres officiels ne sont pas fiables. Ces petits revendeurs, toxicomanes ou

mise en scène en 2009, Ma Rosa, prix d'interprétation féminine 2016), donnait déjà dans l'ultravieillesse qui caractérise les mauvais quartiers de Manille. Il reprend ce thème dans Amo, avec ses propres convictions. Il a déjà expliqué qu'il voyait la campagne antidroge comme une "nécessité", et ce malgré les condamnations des Nations unies et un examen préliminaire de la procureure de la Cour pénale internationale. Depuis deux ans, il n'a pas fait mystère de son soutien à la politique de M. Duterte, dont il a accepté de réaliser pour la télévision le discours le plus important, l'Adresse sur l'état de la nation, deux années d'affilée.

## Concert/Rappel

## La Sabwana Orchestra demain soir sur la scène de l'IFT

Le Sabwana Orchestra et un collectif Franco-Burkinabé d'Afro-Jazz créé en 2014 qui puise ses racines dans le mélange des cultures occidentales et Ouest africaines.

une place prépondérante à l'improvisation musicale.

Après avoir conquis son public sur les scènes live des métropoles du Burkina, le Sabwana Orchestra remporte en avril 2017 le



Le répertoire musical du groupe est inspiré de la musique classique et du jazz pour l'apport culturel français et occidental ; et des musiques d'Afrique de l'Ouest : la musique high-life des années 80 et les musiques traditionnelles héritées des empires mandingue et mossi. Ala culture occidentale et française, le Sabwana a emprunté une orchestration élaborée et nuancée et une richesse harmonique ; Dans les cultures ouest africaines, le Sabwana puise un groove énergique et puissant et une diversité rythmique. Il en résulte un mélange équilibré laissant

premier prix du concours Jazz performance organisé par Jazz à Ouaga.

Fin 2017, le collectif décide de donner du sens à sa pratique artistique et de porter un message : la complémentarité des cultures pour le développement durable. Pour ce faire, ils associent mouvement et théâtre à leur répertoire musical afin de vous offrir une expérience nouvelle. Comme on sait que vous aimez les surprises, on n'en dit pas plus !

14 AVR / 20H00 | 2000 & 3000 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ

## Cinéma

## Jean-Luc Godard, Spike Lee en compétition à Cannes

Le Festival de Cannes se tiendra du 8 au 19 mai prochain. Parmi les films sélectionnés, on retrouvera Jean-Luc Godard avec Le livre d'images, le retour surprise de Spike Lee avec Black Klansman ou la première sélection en compétition du réalisateur iranien Jafar

Stéphane Brizé (L'Alci du marché) viendra présenter En guerre, Christophe Honoré revient dix ans après Les chansons d'amour avec Plaire, aimer et courir vite, tandis qu'Eva Husson (Bang Gang) présentera son deuxième film Les filles du soleil. Autres réa-



Panahi avec Three Faces. Le Festival a demandé à l'Iran de permettre la venue en mai du cinéaste, assigné à résidence comme le réalisateur russe Kirill Serebrennikov, inculpé en 2017 pour une affaire présumée de détournement de fonds publics, lui aussi invité pour présenter L'été. Parmi les réalisateurs français,

lisseurs en compétition : les habitués Matteo Garrone (Dogman), Lee Chang-Dong (Burning), Jia Zhang-Ke (Ash is purest white) et Hirokazu Kore-Eda (Shoplifters). L'intégralité de la sélection officielle - à laquelle de nouveaux films devraient venir s'ajouter dans les semaines qui viennent selon Frémaux.



**L'UNION**  
Pour la Patrie

**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

**Siège:** Wuiti - Nkafu  
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28  
e-mail: patrie006@yahoo.fr  
Casier N° 60 / M.P.

**Impression**  
Groupe de presse L'Union  
Tirage: 2500 exemplaires

**Directeur de la Publication**  
Hugue ERIC JOHNSON

**Directeur de la Rédaction**  
Jean AFOLABI

**Rédaction**  
Sylvestre D. Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossivi TCHAMDJIA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

**Service photographie**  
Roland OGOUNDE

**Dessin-Caricature**  
LAWSON Laté

**Graphisme**  
Guillaume BOGLA

de contenus de Netflix, Robert Roy, la décrit comme "une série audacieuse et à suspense qui a le potentiel pour saisir les spectateurs amateurs de sensations fortes de par le monde". Certains estiment qu'elle pourrait connaître le même succès que Narco.

Amo ("maître" ou "boss", en philippin), dont les douze premiers épisodes ont été mis en ligne le 9 avril aux États-Unis et dans plusieurs pays - mais pas encore en France -, se déroule dans les rues des Philippines sous la présidence de Rodrigo Duterte et sa sanglante campagne contre la drogue, qui a fait des milliers de morts - les chiffres officiels ne sont pas fiables. Ces petits revendeurs, toxicomanes ou



Objet de la mission du FMI au Togo du 27 mars au 10 avril

## La 2<sup>ème</sup> revue dans le cadre de la FEC sera examinée en juin prochain

Late Pater

Arrivée au Togo le 27 mars dernier, la nouvelle mission du Fonds monétaire international (FMI), devant conduire les discussions dans le cadre de la deuxième revue du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC) approuvée en mai 2017, a débuté son séjour ce 10 avril 2018. À l'issue de la visite, M. Ivohasina Razafimanahy, qui dirigeait l'équipe, a fait la déclaration suivante : « l'activité économique a connu un ralentissement au deuxième semestre de 2017 suite aux troubles sociopolitiques. En conséquence, le taux de croissance de l'économie est estimé à 4,4 % en 2017 contre 5,1 % en 2016. L'inflation est restée modérée, se situant à -0,4 % en glissement annuel à fin février 2018. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB a continué à diminuer grâce au vigoureux assainissement budgétaire amorcé par le gouvernement dans le cadre du programme. Malgré un niveau de recouvrement des recettes en deçà des prévisions en raison de la faiblesse de l'activité économique, la gestion budgétaire de l'année 2017 s'est traduite par une nette amélioration par rapport à 2016 grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Le solde primaire intérieur, qui mesure l'effort budgétaire des autorités, s'est amélioré, passant d'un déficit d'environ 4% du PIB en 2016 à un excédent d'environ 1% du PIB en 2017. La mission note également les efforts réalisés par le gouvernement dans la réduction des arriérés de paiements intérieurs. Les tensions sociopolitiques font peser un risque sur les perspectives de croissance économique avec un impact négatif sur l'économie réelle et les recettes fiscales. La croissance économique devrait

être légèrement inférieure à 5% en 2018. À long terme, les investissements réalisés au cours des dernières années pour la modernisation des infrastructures publiques devraient stimuler la productivité et susciter un attrait marqué de l'investissement privé. L'inflation devrait rester dans les limites des critères de convergence de l'UEMOA et le compte courant extérieur devrait s'améliorer à mesure que les importations de biens d'équipement publics diminueront. Les services du FMI sont parvenus à un accord avec les autorités sur les politiques économiques et financières qui servirait de base pour la conclusion de la deuxième revue du programme triennal dans le cadre de la Facilité élargie de crédit. Les performances dans le cadre du programme ont été bonnes. Tous les critères de performance quantitatifs à fin décembre 2017 ont été respectés. Les objectifs quantitatifs budgétaires concernant le solde primaire intérieur et le financement intérieur ont été largement atteints. Les préfinancements, qui avaient conduit à une augmentation rapide du stock de la dette au cours des dernières années, ont été arrêtés. En outre, le gouvernement a continué de s'abstenir de contracter ou de garantir des emprunts extérieurs non concessionnels et de fournir des garanties aux fournisseurs et entrepreneurs nationaux. Tous les repères structurels à fin décembre 2017 ont également été réalisés. Les autorités ont l'intention de réviser le budget 2018 pour tenir compte du manque à gagner en matière de recettes, qui sera compensé par un programme d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et un certain assouplissement de l'objectif de déficit budgétaire. Les autorités envisagent également d'intensifier les efforts de diversification de la base



Sani Yaya et Ivohasina Razafimanahy

fiscale et de recouvrement des recettes pour combler le manque à gagner. La mission a encouragé les autorités à poursuivre leurs efforts d'assainissement budgétaire pour réduire le niveau d'endettement de manière significative. Ces efforts contribueront à créer une marge budgétaire pour accroître le niveau des dépenses sociales, qui sont essentielles pour réduire la pauvreté. La mission a également réitéré ses conseils sur la nécessité d'améliorer davantage le climat des affaires et d'encourager fortement les investissements privés. A cet égard, la mission salue les efforts fournis par les autorités dans sa candidature à l'initiative du G20 «Compact with Africa».

L'examen par le Conseil d'administration du FMI de la deuxième revue dans le cadre de la FEC est prévu pour juin 2018.

La mission a rencontré Son Excellence Monsieur Faure Essozima Gnassingbé, Président de la République, et a eu des entretiens avec Messieurs Sani Yaya (ministre de l'économie et des finances), Kossi Assimaidou (ministre de la planification du développement), Kossi Ténou (directeur national de la BCEAO pour le Togo), d'autres hauts fonctionnaires de l'Etat, ainsi que des représentants du secteur privé et des partenaires au développement. Des discussions ont également eu lieu au Se-

crétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA à Abidjan avec Madame Sana Eida Kpotsra (Secrétaire général de la Commission bancaire) et ses collaborateurs. L'équipe du FMI exprime sa gratitude aux autorités pour leur hospitalité et à tous leurs interlocuteurs pour l'esprit de collaboration qui a prévalu lors des discussions.

Et lors de la conférence de presse conjointe de fin de mission, quel-

ques détails sont donnés. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB du Togo s'est établi à 77% au 31 décembre 2017, contre 82% un an plus tôt, a annoncé le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya. Et de préciser que ce taux est déterminé selon les critères du Fonds monétaire international qui incluent également les dettes des sociétés d'Etat. Alors que cette même dette se situe à 71,74% du PIB selon les critères de définition propres à l'UEMOA qui met la norme communautaire à la barre de 70% en la matière. A noter que l'encours de la dette publique totale est passé de 2.038,6 milliards de francs Cfa à fin décembre 2016 à 1.975,0 milliards de francs Cfa à fin décembre 2017, enregistrant une baisse de 63,6 milliards de francs Cfa, soit une diminution de 3,1%. A fin décembre 2017, l'encours de la

dette extérieure totale se chiffre à 497,8 milliards de francs Cfa, représentant 25,2% du portefeuille de la dette totale. L'encours de la dette extérieure totale a régressé de 21,0 milliards de francs Cfa par rapport à fin décembre 2016, soit une baisse de 4,0%. Cette variation s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages et des fluctuations des principales devises de libellé des prêts. Quant à l'encours de la dette intérieure, à fin décembre 2017, il s'élève à 1.477,2 milliards de francs Cfa contre 1.519,8 milliards de francs Cfa à fin décembre 2016, soit une baisse de 2,8%. Cette variation est due aux remboursements des allocations de droits de tirages spéciaux, des préfinancements, des prêts de la Banque ouest africaine de développement, des emprunts obligataires et des bons du Trésor.

## Suivant la méthode de la "valeur acquise" qui évalue les réformes exécutées 15 ministères "pas performants" contre 6 "performants"

C'est la photographie actualisée que projette la 16<sup>ème</sup> revue nationale de mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministériels et institutions, à fin décembre 2017, organisée par le Secrétariat permanent chargé des réformes ce 10 avril 2018. Cette parution de L'UNION retrace pas l'évaluation de la performance du Plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (PARGFP) qui a permis de valider un nouveau plan d'actions contenant de nouvelles réformes pour la période 2017-2021. Dans le cadre de l'amélioration de l'évaluation de la performance des réformes, le Secrétariat permanent a introduit une nouvelle méthode d'évaluation des résultats obtenus à partir de la valeur réelle produite par les services concernés grâce à la «valeur acquise». Cette évaluation est fondée sur la mesure et l'analyse des indicateurs de performance retenus par chaque service ou ministère concerné, puis permet de répondre aux questions du coût du projet ou de la réforme, des résultats obtenus avec les ressources utilisées, des délais et du temps qui reste pour l'achèvement de la réforme.

Par cette nouvelle méthode, l'interprétation globale indique que, sur un total de 22 départements, 15 ministères n'ont pas été performants dans la mise en œuvre des activités de réformes, 6 ont été performants. Et pour le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales qui a planifié zéro franc Cfa pour atteindre des résultats mesurés à travers huit indicateurs prévus pour l'année 2017 – les activités programmées n'ayant donc pas de coûts –, l'évaluation selon la méthode de la valeur acquise n'a pas été possible ; l'évaluation s'est con-



Mongu Ahari-Kpessou, Secrétaire permanent chargé des réformes

centrée uniquement sur le taux d'exécution physique de la mise en œuvre des activités inscrites en 2017 qui est de 87,9%. Les ministères «pas performants» sont : Enseignement supérieur, Fonction publique, Economie numérique, Infrastructures et transports, Sécurité et protection civile, Agriculture, Commerce, Environnement, Urbanisme, Justice, Mines et énergie, Planification du développement, Enseignements primaire et secondaire, Industrie et tourisme, Droits de l'homme. Alors que, dans le lot des «performants», il y a Développement à la base, Affaires étrangères, Santé, Communication, Action sociale, Enseignement technique. Autotal, à fin décembre 2017, le rapport de performance indique que 83 activités de réformes sont totalement réalisées, 84 partiellement réalisées et 17 non réalisées, sur le total des 184 réformes programmées.

Bon à savoir : un ministère peut être non performant alors qu'il a réalisé les activités programmées au titre de l'année. A contrario, un département performant peut n'avoir que partiellement réalisé ses activités.

La revue nationale de mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministé-

riels et institutions de l'Etat est une tribune pour identifier les forces et faiblesses, et proposer de nouvelles réformes et des indicateurs pertinents pour les trois prochaines années. Aussi a-t-elle été couplée avec la validation de la matrice unifiée 2018-2020 des réformes et des plans de travail et budget annuel (PTBA) 2018 des réformes, du 11 au 13 avril. Au rang des difficultés liées à la mise en œuvre des réformes, on cite les faiblesses de la planification des réformes et de l'estimation de leurs coûts ainsi que le mécanisme de suivi-évaluation qui ne permet pas la collecte à bonne date des informations de mise en œuvre des réformes.

«Les besoins sont énormes pour la mise en œuvre performante des réformes. Il est donc nécessaire de rechercher des financements auprès des partenaires techniques et financiers», estime le Secrétariat permanent. Et le gouvernement leur lance un appel pressant pour soutenir ces réformes engagées. Le Secrétariat permanent conduit que «seule l'accélération de ces réformes au cours des prochaines années peut permettre au Togo d'assurer un développement durable».

## Sur l'éternelle crise politique en Guinée-Bissau

### Robert Dussey à la tâche, un sommet extraordinaire annoncé pour demain à Lomé

Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, président du conseil des ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), est une nouvelle fois à la tâche en Guinée-Bissau, indique son cabinet. Accompagné par le président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Brouet et le chef de l'Etat guinéen, Alpha Condé, il a rencontré mercredi le président José Mário Vaz, celui de l'Assemblée nationale et l'ensemble des acteurs politiques. **Objectif : faire le point sur l'évolution de la situation politique conformément aux accords de Conakry.**

La crise bissau-guinéenne, de constat général, s'étend dans ce pays d'Afrique de l'ouest. Deux ans que ça dure, affirme le ministère des Affaires étrangères. Les récentes



sanctions imposées par la Communauté de l'Afrique de l'ouest sur 19 personnalités politiques qui entravent le processus de normalisation n'ont pas eu d'effets pour le moment.

L'afin de la législature fin avril renforce l'esprit d'inquiétude quant à l'avenir du pays. Faure Gnassingbé, qui préside l'organisation régionale, s'est personnellement investi pour parvenir à un ac-

cord. Il a rencontré à plusieurs reprises le président Vaz, souligne le cabinet du ministre Dussey. La mission de ce dernier à Bissau, indique-t-on, a achevé ses consultations dans la soirée du mercredi. On annonce officiellement que le dossier bissau-guinéen sera au centre du prochain sommet extraordinaire de la Cedeao qui aura lieu demain samedi 14 avril à Lomé.



À l'issue de l'AG de l'ACRAM et du colloque des chercheurs, du 3 au 5 avril

## 11 décisions à court terme prises sur les cafés Robusta

**Late Pater**

Les effets du changement climatique et le vieillissement des producteurs exigent à redynamiser, aussi tôt que possible, l'industrie caféière. Et, de plus en plus, des voix appellent les jeunes et les fermes à embrasser la filière café afin d'en tirer le maximum de profit. La tâche de recherche sur le café est ardue. A juste titre, ces défis étaient au cœur des échanges de la 6<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) et du 4<sup>ème</sup> colloque des chercheurs sur le café Robusta africain, du 3 au 5 avril 2018 à Yaoundé au Cameroun. Autour du thème « Optimiser les partenariats pour une production de café Robusta de qualité en Afrique de l'ouest et du centre », après les discussions sur « l'accroissement de la productivité pour une robusta-culture durable en Afrique de l'ouest et du centre » lors de la conférence scientifique de 2017. En clair, une énième occasion pour solutionner les problèmes de la culture du caféier en Afrique.

Outre le pays hôte, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, l'Italie, la Centrafrique, la République Démocratique du Congo et le Togo y étaient présents. Présidée par le Togolais Enselme Gouthon, président de l'ACRAM, cette grande rencontre annuelle de l'ACRAM a adopté les rapports des comités Administration et Finances, Genre, Recherche scientifique. Aussi les pays ont-ils décidé de ramener le bilan financier aux normes comptables ; formaliser la décision d'allouer aux caféiculteurs des pays membres de l'ACRAM, par rotation, une aide financière de 5,900 millions de francs Cfa pour les accompagner dans leurs activités ; constituer un fonds spécial annuel de 2.000 dollars US auprès de chaque structure étatique membre de l'ACRAM pour la prise en charge des chercheurs sur le caféier Robusta lors des rencontres scientifiques ; mettre en place une commission technique pour l'élaboration, d'ici au 15 mai 2018, des projets de textes juridiques (statuts, règlement intérieur, règles administratives et financières) de l'ACRAM ; envoyer à tous les membres, pour relecture et amendement, les textes juridiques de l'ACRAM ; convoquer une assemblée générale extraordinaire pour la finalisation de l'accord de siège, des statuts, du règlement intérieur et des règles administratives et financières ; élaborer les termes de référence pour le personnel à recruter ; procéder urgemment au roulement d'un Secrétaire exécutif et d'un Assistant administratif ; adopter le projet de budget 2018-2019 à la suite de la formalisation des textes organiques de l'ACRAM à l'assemblée générale extraordinaire ; fixer le lieu et la date des prochaines assises de l'ACRAM, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire

naire prévue en mai 2018 à Libreville ; et renforcer le Comité de promotion et marketing par une désignation des points focaux dans chaque structure membre de l'ACRAM. Dans la capitale camerounaise, les communications des experts et les contributions qui ont nourri la réflexion ont clairement posé la problématique de l'amélioration variétale et de la disponibilité des plants des caféiers Robusta de qualité en Afrique de l'ouest et du centre ; la question du contrôle des bio-agresseurs pour accroître la productivité des caféiers Robusta d'Afrique de l'ouest et du centre (avec le soutien du CIRAD aux institutions de recherche agricole partenaires) ; et le problème des échanges de matériels génétiques dans le cadre des projets de recherche sur le café Robusta en Afrique de l'ouest et du centre (des conventions internationales à respecter).

Mais avant, place au cérémonial



Une partie de la table officielle. Enselme Gouthon, 2<sup>e</sup> de la droite

d'ouverture ! À l'occasion, et à la suite du mot de bienvenue du président du CIOCC-Cameroun, le président de l'ACRAM trouve dans la participation « très massive et suffisamment représentative » des délégués, la « conviction partagée d'un avenir radieux des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar ». Avant d'ajouter que le choix du thème du grand rendez-vous annuel de 2018 « concrétise la dynamique de renforcement de partenariat Sud-Sud ». Lequel partenariat est déclenché depuis 2016 au Vietnam, avec la VICOFA à Hô Chi Minh Ville, à travers l'Organisation internationale de la francophonie. Aux yeux de l'Agence, il s'agit bien d'une progression logique et cohérente dans les réflexions scientifiques qui va de l'accroissement durable de la productivité de la culture du Robusta en Afrique de l'ouest et du centre à l'optimisation des partenariats pour une production de qualité. Ce qui traduit l'expertise de haut niveau des chercheurs aguerris et une vision claire de l'ACRAM qui se veut un outil de promotion des cafés Robusta, selon Enselme Gouthon.

A noter qu'entre l'assemblée générale et le colloque, l'événement Festicooffee a tenu sa 6<sup>ème</sup> édition centrée sur le thème « Les jeunes, avenir de la filière café ». Initié par le gouvernement camerounais, il semble désormais être l'un des plus grands événements dédiés au café en Afrique de l'ouest et du centre. « Cet engagement du Cameroun contribue à l'avancée des objectifs

stratégiques de l'ACRAM », a précisé Enselme Gouthon. Et de rappeler que « le programme d'intégration des jeunes dans la caféiculture par le gouvernement camerounais est une initiative réussie qui doit continuer à inspirer les autres pays membres de l'ACRAM ».

En rappel, l'ACRAM, lancée officiellement en novembre 2008, regroupe les opérateurs privés et publics. Elle promeut entre ses membres le partage d'expériences en matière de recherche, de production, de transformation et de promotion de la consommation locale. Sur la période 2016-2017, l'ACRAM a été particulièrement active, avec une visibilité accrue à l'édition 2017 de Festicooffee, du 20 au 23 avril à Yaoundé ; au forum mondial des producteurs de café, en juillet 2017 en Colombie ; à la journée du café du Vietnam en décembre 2017. Sans oublier la mission au secréta-



riat général UE-ACP effectuée en marge de la 2<sup>ème</sup> réunion de haut niveau sur la baisse du prix du cacao prévue par l'ICCO du 18 au 22 avril à Bruxelles, dans le cadre de sa demande d'appui technique et financier pour soutenir le « Programme de relance et de promotion des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar » ; la réactivation du site web [www.acram-robusta.org](http://www.acram-robusta.org) en septembre 2017 ; l'organisation d'une dégustation des cafés ACRAM en septembre 2017 à Yamoussoukro en marge des travaux de la 120<sup>ème</sup> session de l'Organisation internationale du café ; la visite à Acara, en octobre 2017, pour présenter l'ACRAM au gouvernement ghanéen et aux institutions compétentes responsables de la réglementation du secteur du café au Ghana, et solliciter l'appui technique et la représentation du Ghana au sein de l'ACRAM.

Aujourd'hui, l'accroissement des revenus et la création des emplois restent un défi majeur pour accroître l'impact de la culture du café Robusta. « Dans cette perspective, nous louons les initiatives en cours dans les pays membres en matière d'intégration des jeunes et du renforcement du rôle des fermes dans la caféiculture », a déclaré le président de l'ACRAM. Et comme pour bien faire, le comité de la Promotion du Genre de l'ACRAM a retenu, à Yaoundé, la réflexion spécifique sur « la femme dans le café : voies d'innovation face aux nouvelles perspectives ».

## Programme de comparaison internationale (PCI) pour l'Afrique Des experts en atelier de mise à niveau en réunion à Lomé

Après l'atelier de lancement en janvier 2017 à Lusaka en Zambie et l'atelier de rattrapage à Abidjan en juin 2017, la capitale togolaise, Lomé, accueille l'atelier de mise à niveau sur les outils du PCI-Afrique. Le Programme de comparaison internationale (PCI) pour l'Afrique. Et ce, du 11 au 13 avril 2018. Les bénéficiaires sont les experts (experts prix et comptables nationaux issus des services des comptes nationaux et des prix des instituts nationaux de statistique ayant exprimé le besoin) actuellement en charge du PCI-Afrique dans les pays qui n'étaient pas présents aux deux premières rencontres. Histoire de renforcer les capacités de ces cadres du PCI-Afrique. De façon spécifique, il s'est agi de former initialement et renforcer les capacités des formateurs des nouvelles équipes dédiées aux activités du PCI sur le processus complet des enquêtes en prix et des enquêtes spécifiques en comptabilité nationale (rémunération des salariés du public, éducation privée, volume et loyer de logements) dans les pays concernés ; d'améliorer le niveau de compréhension des participants sur la manipulation des outils de validation des données du PCI (Saisie, CountryData, Semper, InputQT) ; et de former les participants aux méthodes de décomposition du PIB en 155 positions élémentaires, etc. Ouvert par Hevi Dodzi, directeur de la comptabilité nationale et des études économiques au nom de l'INSEED-Togo, l'atelier a été animé par les experts d'AFRISTAT et de la BAD.

Le Programme de comparaison internationale est une initiative statistique mondiale mise en place en



M. Hevi Dodzi de l'INSEED, 2<sup>e</sup> de la gauche

1970 dans le but de produire des niveaux de prix et de dépenses internationalement comparables. Le PCI-Afrique, financé par la Banque africaine de développement (BAD), a été confié aux organisations sous régionales (AFRISTAT et COMESA) suivant les arrangements institutionnels définissant la mise en opération du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques (PRCS4.2) suite à la signature d'un protocole d'accord avec la BAD en vue de superviser, administrer et coordonner les activités du programme dans 54 pays bénéficiaires. Dans le cadre de cette coordination, AFRISTAT (observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne) est chargé d'appuyer techniquement 30 pays participant au projet répartis en groupes : 23 pays à faibles revenus éligibles au fonds africain du développement et 7 pays à revenus intermédiaires non éligibles audit fonds. Les changements intervenus au niveau de certains instituts nationaux de statistique, notamment par la mobilité des équipes du PCI-Afrique ou encore la faible maîtrise des matériels par certains Etats, nécessitent ce renforcement des capacités

avant la phase de collecte pour les nouveaux cadres en charge des opérations du Programme.

Selon la précision de Hevi Dodzi, les pays bénéficiaires peuvent ainsi calculer les parités de pouvoir d'achat qui vont leur permettre d'avoir des agrégats économiques et des agrégats de prix en terme réel. « Les valeurs réelles que nous publions dans nos instituts sont des valeurs corrigées des distorsions de prix », a-t-il indiqué. Il ajoute que « le Programme se donne aussi pour objectif d'estimer les quantités de pouvoir d'achat utilisées pour comparer les productions des économies et le bien-être matériel des habitants en contrôlant les différences des niveaux des prix et en fournissant une base commune d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ».

Il faut rappeler que, par le passé, le PCI a permis au Togo de pouvoir réaliser des enquêtes dans plusieurs domaines tels que l'éducation, la rémunération des salariés, les logements, les constructions et la rédaction des enquêtes au niveau des prix. Donc fournir des statistiques au niveau africain et pour le calcul des parités du pouvoir d'achat.

Dans le cadre d'une tournée régionale d'information

## La région Maritime reçoit le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique

Après avoir rencontré les acteurs des régions Centrale, de la Kara, des Savanes et des Plateaux, l'unité de gestion du Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PALCC), s'est entretenue, mardi dernier, à l'hôtel Saint Georges de Tsévié, avec ceux de la région Maritime, composés des chefs traditionnels et des responsables des organisations non gouvernementales, pour leur présenter les objectifs, les actions et les activités du PALCC.

Selon Afiel Bareremba, coordinateur du PALCC, l'objectif de cette rencontre est d'informer suffisamment les convives sur la logique d'intervention du programme et susciter leur participation au processus de sa mise en œuvre. Il s'agit d'un programme initié par le gouvernement togolais dont le maître d'œuvre

est le ministère de l'Environnement et des ressources forestières et financé par l'Union Européenne dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC+), à hauteur de six milliards et demi de francs CFA. Ce financement, indique Etsé Kodjo Kadévi, préfet du ZIC, vise à « accompagner le Togo dans son effort de réduction de la vulnérabilité des populations face au changement climatique à travers, explique-t-il, la mise en gestion durable des forêts et des terres, la mise en œuvre de techniques plus efficaces pour l'utilisation de la ressource forestière, en particulier dans la filière bois-énergie et le renforcement des capacités des principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique ».

Le préfet, peu avant de déclarer ouverte l'atelier de rencontre, a reconnu dans son allocution, que le « Togo

n'est pas épargné par la problématique du changement climatique qui se manifeste par l'augmentation de la chaleur, la fréquence des feux de végétation avec de graves conséquences négatives sur la forêt et la diversité biologique. Il a pointé également, l'arrivée tardive des saisons de pluies ». Des propos corroborés par Togbui Passah Folly VIII, chef canton de Tsévié, se plaignant qu'en raison des changements climatiques, les pluies ne sont plus fréquentes dans son canton. « En janvier, on devrait normalement noter une arrivée de la pluie, mais elle s'est retardée », a-t-il regretté. De fait, « les agriculteurs n'ont pas pu sarder à temps et faire des semences à temps » déplore-t-il avant de souligner que cette situation entraîne « une baisse des récoltes ».

Comme ce chef canton, lors de (suite à la page 7)

FOOTBALL/ MAROC 2026

## Ahmad: "J'ai été élu à la CAF pour défendre les intérêts de l'Afrique"

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) se déclare plus que jamais opposé au fait qu'une commission d'évaluation ait le droit d'écarter la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde 2026. Il l'a déclaré sur RFI.

Hervé A.

**RFI : Président Ahmad, la FIFA a mis en place une "Task Force" chargée d'évaluer les candidatures du Maroc et du trio États-Unis-Canada-Mexique à l'organisation de la Coupe du monde 2026. Pourquoi selon vous les attributions de cette commission d'évaluation sont-elles contestables ?**

**Ahmad :** C'est contestable et contesté par nous-mêmes, l'Afrique, et en partie aussi par l'Europe. Par moi, personnellement, en tête, avec les membres du conseil africain. Parce que nous estimons que la réforme introduite [en février 2016, NdR] au niveau de la Fédération internationale de football donne la responsabilité et le pouvoir au Congrès de désigner le(s) pays hôte(s) de la Coupe du monde. Nous estimons donc que le Conseil [le gouvernement de la FIFA, NdR] doit être comme une boîte aux lettres qui transmet les dossiers de candidature au Congrès [le parlement de la FIFA qui regroupe 211 associations, NdR].

C'est au congrès de voter en son âme et conscience pour le pays qui

réussira à le convaincre en vue de l'organisation.

Il ne faut pas oublier qu'on n'organise pas uniquement pour des raisons financières un grand événement comme la Coupe du monde. Il y a aussi d'autres intérêts qui doivent entrer en jeu.

Cette Task Force, c'est pour nous un retour en arrière. Ce que nous cherchons, c'est le fait que la Task Force ait seulement pour rôle d'analyser les dossiers de candidature, de collecter les informations, pour qu'on puisse les envoyer [aux présidents d'association qui voteront le 13 juin 2018 à Moscou, NdR].

[ ] Aujourd'hui, on donne à une instance qui a été créée par le Conseil tous les pouvoirs. Non seulement le pouvoir d'éliminer un candidat, mais le fait aussi que cette décision soit sans appel.

On n'a jamais vu une instance pareille ! [ ] Même le président [de la FIFA, NdR] Gianni Infantino n'a pas ce pouvoir de décider sans appel. C'est ça que nous contestons vigoureusement.

**Est-ce que le Maroc a raison**



**de contester un changement de critère d'évaluation pour l'organisation du Mondial 2026 ?**

Je pense que tout le monde en ferait de même. Lorsque les règles du jeu ne sont pas claires dès le départ et qu'il y a eu une modification en cours de route, ça laisse de la suspicion. Donc, c'est pour ça que le Maroc conteste.

[ ] Là, on n'est plus dans la gestion du football moderne. Peut-être qu'on avait des choses comme ça durant les années 1930 et les années 1940. Mais plus de nos jours.

**Est-ce que vous n'avez pas peur que votre prise de position vous mette en porte à faux vis-à-**

**vis de Gianni Infantino et de la FIFA ?**

Non, chacun défend les intérêts par rapport à son mandat. J'ai été élu à la tête de la Confédération africaine de football pour défendre les intérêts de l'Afrique. C'est vrai que je suis vice-président de la FIFA. Mais c'est par ses qualités.

Et c'est mon devoir de soutenir un pays. Surtout s'il s'agit d'un seul pays situé sur le continent où j'ai été élu.

Certains de vos collègues journalistes assurent que j'ai été élu à la CAF par l'implication de Gianni. Si j'avais été élu par son implication, est-ce que je pourrais contester ainsi comme cela ? Si je le fais, c'est parce que je suis indépendant. [ ]

## Torres annonce son départ de l'Atlético

Libre en fin de saison, Fernando Torres va tourner la page Atlético Madrid cet été. L'avant-centre espagnol, qui joue moins ces derniers mois, l'a annoncé lundi. Revenu dans son club formateur en 2015, après l'avoir quitté en 2007, "el Niño" a disputé à ce jour 393 matches sous le maillot rojiblanco pour 126 buts.

"Cette saison est ma dernière au club. Cela n'a pas été une décision simple, mais je sentais que j'avais l'obligation de l'annoncer aux supporters", a dit Torres lors d'un événement promotionnel à Madrid.

Sumommé "El Niño" ("Le gamin"), l'avant-centre formé à l'Atlético a débuté sous le maillot rojiblanco à 17 ans en 2001, avant de devenir capitaine. Il a ensuite été transféré à Liverpool (2007-2011) puis à Chelsea (2011-2014) et l'AC Milan (2014) avant de revenir en héros à l'Atlético en janvier 2015.

Son retour en grande pompe avait attiré 40 000 personnes lors de sa présentation au public dans l'antique stade Vicente Calderón, en janvier 2015, symbole de l'affection des "Colchoneros" pour le champion du monde 2010 et double champion d'Europe (2008, 2012) avec la sélection espagnole.

"Pour moi, c'est très difficile de dire au revoir une seconde fois parce que j'avais dans l'idée de raccrocher mes crampons ici. Mais je me sens en forme et je veux continuer à jouer quelques années, deux, trois, cinq, je ne sais pas... Et je chercherai cela ailleurs", a dit l'attaquant, dont le contrat s'achève en juin.

## Tirage au sort des demi-finales

Le tirage au sort des demi-finales de la Ligue des champions se déroule aujourd'hui à Nyon. Il n'y a désormais plus de "petites équipes" dans cette compétition. Après des quarts de finales exceptionnels en suspense et en spectacle, le Real Madrid, le Bayern Munich, l'AS Roma et Liverpool forment le "Final Four" européen et attendent de connaître leurs adversaires ?

Le Real Madrid, le Bayern Munich, l'AS Roma et Liverpool sont les 4 clubs qualifiés pour les demi-finales de la Ligue des champions. Ces 4 équipes ont réussi à se qualifier après des quarts de finale mémorables et sont les prétendants à la victoire finale le 26 mai prochain. Mais en attendant la finale à Kiev, les demi-finales vont commencer avec le tirage au sort des matches.

Pour la première fois depuis 2010, les quatre demi-finalistes viennent de quatre pays différents. À l'instar du tour précédent, les demi-finales de la Ligue des champions se dérouleront en une semaine. Les matches aller sont programmés les 24 et 25 avril prochains. Les matches retour se disputeront les 1er et 2 mai. Le tirage au sort des demi-finales se déroule ce vendredi à 13h à Nyon, au siège de l'UEFA.

À noter aussi qu'il y aura un 2e tirage au sort effectué pour désigner quel vainqueur de la demi-finale sera considéré comme l'équipe "à domicile", pour la finale du 26 mai à Kiev. Le tirage au sort devrait être effectué par la légende ukrainienne du football, Andrei Shevchenko.

## Michael Oliver ne regrette pas

Michael Oliver, l'arbitre du match Real Madrid-Juventus, a été l'un des acteurs principaux de la rencontre ayant sifflé un penalty décisif pour Madrid. Aujourd'hui, le journaliste Isaac Fouto a affirmé sur le programme "Deportes Cope" que ce dernier aurait infligé la même sentence si c'était à refaire.

Le penalty polémique qui a permis au Real Madrid de se qualifier pour les demi-finales de Ligue des champions donne toujours du grain à moudre. Car pour certains, la sanction n'avait pas lieu d'être.

Isaac Fouto affirme qu'après avoir revu l'action, l'arbitre de la rencontre, Michael Oliver, aurait affirmé à ses proches qu'il sifflerait de nouveau penalty si c'était à refaire.

L'Anglais est ainsi convaincu d'avoir bien fait, même après avoir revu l'action sous tous les angles.

Après la furie initiale, l'on commence à finalement accepter la décision de l'Anglais. Lorenzo Fontani, expert en arbitrage sur "Sky Sports", aurait assuré qu'il y avait bien faute de Benatia sur Lucas Vázquez.



joueurs, notamment à sa nouvelle filiale belge du Cercle de Bruges (4).

## CLASSEMENT

## La bonne progression de la Tunisie

Le grand nombre de matches internationaux disputés le mois dernier a entraîné beaucoup de changements au sein du Classement mondial FIFA/Coca-Cola, qui voit la Tunisie accéder au Top 20 mondial.

Le mois de mars a été particulièrement chargé sur le plan du football international, avec pas moins de 133 matches joués de par le monde. Cette forte activité a naturellement eu des répercussions sur le Classement mondial FIFA/Coca-Cola.

Si au niveau mondial, l'Allemagne conserve toujours la première place - bien qu'ayant concédé un nul et une défaite -, la Belgique intègre le Top 3 après une victoire nette 4:0

sur l'Arabie saoudite, tandis que l'Uruguay (17ème, plus 5) progresse dans la hiérarchie mondiale après avoir chacun remporté leurs deux matches amicaux.

Si l'essentiel des rencontres étaient des matches amicaux, 13 matches de qualification pour la Coupe d'Asie des Nations de l'AFC ont également eu lieu. Certains pays asiatiques en ont ainsi profité pour réaliser d'impressionnantes progressions, à commencer par la République kirghize (75ème, plus 40), qui s'est qualifiée pour sa toute première Coupe d'Asie après avoir vaincu le Myanmar. Ailleurs en Asie, Oman (87ème, plus 16), Chine Taipei (121ème, plus 13) et les Philippines (113ème, plus 9) ne sont pas en reste et récoltent les fruits de leurs bons résultats dans les qualifications pour la compétition continentale.

Côté africain, les Aigles de Carthage font une bonne progression et atteignent du même coup le meilleur classement de leur histoire. La Tunisie accentue son statut de leader et profite de ses victoires face à l'Iran et au Costa Rica (1-0 à chaque fois) pour gagner 9 rangs au niveau mondial et grimper à la 14e place, le meilleur classement de son histoire !

Le reste du podium africain est inchangé avec le Sénégal (-1 au niveau mondial) et la RD Congo

(+1). Un peu plus bas, le Nigeria (47e) fait un bond de 5 places pour doubler le Cameroun et permettre à l'Afrique de compter un 6e représentant dans le Top 50. Si le Ghana, le Burkina Faso et le Cap Vert poursuivent leur progression avec un gain de 3 places, l'Algérie n'en finit quant à elle plus de chuter et les Fennecs sortent du Top 10 africain, dépassés par les Requins Bleus.

Enfin, le Togo peine toujours dans ce classement et occupe la 129e place mondiale et 35e africaine.

Le prochain classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 17 mai 2018.

FIFA :

## Vers la fin des prêts

La FIFA, entourée d'autres entités du football mondial, réfléchit à de nouvelles mesures pour encadrer le monde du ballon rond. L'une d'entre elles devrait concerner la régulation, voire l'interdiction des prêts.

Depuis quelques mois, des discussions ont été engagées à Zurich pour réformer le système des transferts dans le cadre d'une "commission des acteurs du football". Ces pourparlers réunissent, autour du vice-président de la FIFA Victor Montagliani, des représentants de la FIFPro (Fédération internationale des associations de footballeurs, avec à leur tête leur président français Philippe Plat), de l'ECA

(Association européenne des clubs), de la WLF (World League Forum) et de la FIFA, dont quelques anciennes gloires comme Cafu, Zvonimir Boban, Edwin van der Sar et Marco van Basten. Onze points sont débattus et pourraient être entérinés prochainement lors d'un comité exécutif (en octobre) après le retrait définitif d'une plainte déposée par la FIFPro (en septembre 2015) auprès de la Commission européenne.

L'une de ces mesures notables concerne la taille des effectifs, qui pourrait être limitée et, en cascade, la régulation stricte voire l'interdiction des prêts ! Cet ave de la ré-

forme devient indispensable devant la spéculation galopante qui entoure de plus en plus les prêts de - jeunes - joueurs. Le principe même des prêts, qui visait à donner plus de temps de jeu à la base, vire à la perversion. Les grands clubs se constituent des effectifs énormes dans la perspective de les prêter - moyennant parfois une indemnité réelle ou détournée - pour les revendre avec une belle plus-value. Cette dérive débouche ainsi sur des chiffres hallucinants. Cette saison, la Juventus Turin a prêté... 41 joueurs ! Udinese 27, Chelsea 22 et Manchester City 18. En France, Monaco est le club de L1 qui prête le plus, avec onze



## Lutte et prévention contre les inondations dans la zone de Togblékopé L'Autorité annonce la construction d'ouvrages d'assainissement et sociocommunautaires

Le gouvernement a mobilisé des fonds sur son budget national, afin de financer le coût des travaux de lutte et de prévention contre les inondations de la zone de l'échangeur, sur la route nationale 1, et du tronçon Golf Club-Togblékopé vers le fleuve Zio, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'études techniques ainsi que la supervision et le contrôle desdits travaux pour lesquels une demande de propositions est publiée.

La demande de propositions a été adressée à sept sociétés qui sont : DECO, BETRA, INGER, SIAR International, HYDROBAT, ETECC et BICSI. Lesdites sociétés retenues sur une liste restreinte sont invitées par le ministère des Infrastructures et des transports à présenter leurs propositions pour la réalisation des prestations. Celles-ci sont réparties en deux : (i) études techniques d'aménagement, de construction des infrastructures routières et d'un système d'assainissement dans l'agglomération urbaine de Togblékopé ; (ii) supervision et contrôle des travaux de lutte et de prévention contre les inondations de la zone de l'échangeur (RN1) et du tronçon Golf Club-Togblékopé, indique le gouvernement dans une lettre d'invitation.

Intervenant sur les motifs de ces actions, le ministre Ninsao Gnofam, Infrastructures et des transports

explique sur la radio publique Radio Lomé qu'à la moindre pluie, tout le monde a ses pieds dans l'eau dans cette localité du nord de Lomé dont la densité de la population ne cesse de s'accroître. Citant le ministre Gnofam, le portail Togo First note deux composantes de travaux : d'une part, des ouvrages d'assainissement dans la zone et, d'autre part, des ouvrages sociocommunautaires. Autrement dit, des travaux d'assainissement, il est prévu la construction de deux bassins de rétention d'eau ; la réalisation des caniveaux le long de la route nationale N°1 qui traverse la localité et le long

de certaines rues de quartiers ; la construction de canaux dont principalement un va s'étirer sur environ 4 km.

Dans la 2<sup>e</sup> composante, les travaux prévus consisteront à construire des bâtiments sociaux. Et l'aménagement de trois terrains de football, la construction de hangars de réaménagement du marché de la localité et probablement un appui aux fermes maraîchères, indique Ninsao Gnofam.

Le projet ainsi décliné coûtera 9 milliards de francs Cfa. Certains ouvrages pourraient être concédés à de jeunes entrepreneurs, précise Togo First.

## Au deuxième trimestre, sur le marché régional des titres publics Le Trésor public compte lever 50 milliards, sur 520 milliards pour l'UMOA

**\* Des BAT de 15 milliards déjà prévues le 20 avril.**

Suivant le calendrier prévisionnel des émissions par adjudication de titres publics au titre du deuxième trimestre 2018, publié le lundi 9 avril par l'Agence UMOA-Titres, le Trésor public du Togo envisage de lever 50 milliards de francs Cfa, sur un total de 520 milliards pour l'ensemble des Trésors publics de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Ce montant se décline en deux émissions d'Obligations assimilables de Trésor (OAT) – l'une de 15 milliards le 20 avril et l'autre

du même montant le 8 juin – et d'une émission de Bons assimilables de Trésor (BAT) de 20 milliards le 11 mai 2018. Les Obligations sont d'une maturité de 3 ans chacune, tandis que les Bons sont d'une durée d'un an.

Sur l'ensemble de l'Umoa, il est prévu de lever par voie d'adjudication 200 milliards en Bons et 320 milliards en Obligations. Mis ensemble, ces montants se présentent comme suit : 125 milliards en avril, 200 milliards en mai et 195 milliards en juin.

Pour rappel, à travers trois émissions de Bons et deux d'Obligations, le Trésor public a réussi à lever 79,66 milliards au premier trimestre sur le marché financier régional. Contre 90 milliards prévus au départ.

Justement, pour le compte du second trimestre, l'agence UMOA-Titres et le Trésor public annoncent la cession des premières Obligations assimilables d'un montant de 15 milliards dont les soumissions seront boudées dans la matinée du 20 avril. Avec la date de valeur sur le lundi 23 avril. La valeur du taux d'intérêt est fixée à 6,25% et la valeur nominale unitaire à 10 000 FCFA. La maturité est de 36 mois, ce qui renvoie l'échéance au vendredi 23 avril

2021.

Le remboursement des Obligations, d'après UMOA-Titres, se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année.

Les termes et conditions de cette opération soulignent qu'au cas où l'émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque centrale dans les conditions fixes par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CMUEMOA du 23 juin 2013. L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

## Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Près de 271 milliards adjugés mardi par les banques togolaises

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bocao) a procédé, valeur 10 avril 2018, à une injection de liquidités d'un montant de 3 125,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 270,719 milliards, contre 267,464 milliards la semaine dernière, et 252,613 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 16 avril 2018, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont

situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, quatre-vingts (80) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 819,562 milliards et 493,075 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 476,943 milliards, du Bénin avec 466,794 milliards, du Burkina Faso avec 382,362 milliards, du Togo avec 270,719 milliards, et du Niger avec 191,277 milliards. La Guinée-Bissau fait 25,288 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 4,760,0 milliards en décembre 2017 à 4,819,3 milliards en janvier 2018, soit une hausse de 1,2%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3,125,0 milliards en janvier 2018, inchangé par rapport au mois précédent. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,50% en janvier 2018, stable par rapport au mois précédent.



## LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Achetez un ticket à **200f** seulement et

**GAGNEZ JUSQU'À 10.000.000 FCFA AU TIRAGE**



**Lieu du tirage : BURKINA FASO**

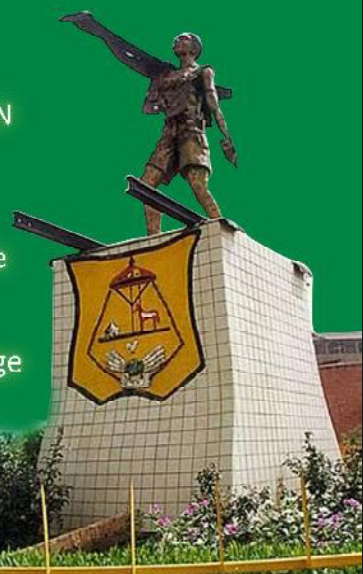
**Date du tirage: VENDREDI 27 JUILLET 2018**

➤ Découvrez trois (3) montants identiques et gagnez une fois ce montant.

➤ Découvrez trois (3) fois le symbole TICKET et gagnez 1 ticket.

➤ Découvrez trois (3) fois AVION et gagnez un voyage par avion au Burkina Faso pour participer au tirage du programme extraordinaire régional.

\* Ticket à conserver pour le tirage des lots intermédiaires, s'il est non gagnant.



## Pour son éventuelle utilisation dans la production d'électricité Le Togo se tourne vers le Gaz naturel liquéfié de la Guinée équatoriale

Late Pater

La Guinée équatoriale et le Togo viennent de signer un protocole d'accord en vue d'approvisionnement le Togo en Gaz naturel liquéfié (GNL). Le portail Togo First, qui rapporte la nouvelle, indique que l'accord de coopération a été signé la semaine dernière à Lomé entre le ministre togolais des Mines et de l'Énergie, Marc Dédériwé Abli-Bidamon, et son homologue équato-guinéen chargé des Hydrocarbures, Gabriel Mbaga Obiang Lima. Le protocole d'accord crée un cadre pour l'importation au Togo de Gaz naturel liquéfié produit en Guinée équatoriale. Il fait partie intégrante d'une initiative plus vaste

nommée LNG2AFRICA ayant pour objectif d'assurer l'approvisionnement du continent africain en Gaz naturel liquéfié.

Pour cette initiative, souligne la même source, la Guinée Equatoriale promeut l'utilisation du GNL en Afrique, en utilisant du gaz provenant et traité en Afrique. "Le GNL est un carburant qui peut transformer l'Afrique et le continent doit utiliser son gaz", a déclaré le ministre équato-guinéen.

Le mémorandum donne le temps au Togo de se pencher sur les possibilités d'importation, de régazéification du GNL et son utilisation pour la production d'électricité. "Il est impératif que les pays

africains monétisent leur gaz, et que les utilisateurs d'énergie bénéficient de cette ressource moins chère, plus propre et produite localement. La Guinée équatoriale s'est engagée à travailler avec ses voisins de la région pour trouver des solutions qui profitent à tous. Nous espérons un partenariat solide avec le Togo", souligne Gabriel Mbaga Obiang Lima.

Le portail Togo First rappelle que la Guinée équatoriale est l'un des principaux producteurs de GNL en Afrique, exportant 3,4 millions de tonnes de GNL par an vers plusieurs destinations dans le monde entier.

## Dans le souci d'une qualité de service et de plus de performance La CNSS lance une formation permanente à tout son personnel

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo mise sur sa ressource humaine pour accompagner les innovations et rénovations techniques et stratégiques qu'elle intègre désormais dans son mode de fonctionnement et le désert de ses services et prestations. Elle initie à cet effet une formation permanente à l'endroit de son personnel.

Eric J.

"Il est important dans un monde en perpétuel changement, de toujours chercher à se mettre au même diapason par rapport au temps", déclare Laurent Coam Tamegnon, président du conseil National du Patronat du Togo. Et au vice-président du conseil d'administration de la CNSS, Palanga Agui de renchérir :

formation permanente de renforcer le personnel sur le mécanisme d'une entreprise moderne et modèle, de permettre à chaque employé de maîtriser son poste de travail et d'acquiescer une polyvalence lui permettant de donner un rendement optimal grâce aux compétences acquises par la formation, de sensibiliser l'encadrement sur l'importance de la polyvalence du personnel et enfin

de 18 mois que la formation va se dérouler.

Lancée ce jeudi à l'auditorium mis en son siège, la formation débutera à compter du lundi 16 avril prochain. "La première promotion va démarrer le lundi prochain avec le module portant sur la vision et les défis de la CNSS", assure Plante Justin, Directeur audit, inspection et contrôle des employeurs.



Photo de famille au lancement de la formation (le DG de la CNSS, Mme Ingrid AWADE au milieu)

"Aujourd'hui voyez-vous, nous évoluons à une allure vertigineuse et si vous n'êtes pas à la pointe, vous ne pouvez pas être utiles à votre pays". C'est donc dans cette vision de se moderniser que la CNSS veut mettre à niveau les capacités de ses employés chacun en fonction de son domaine d'action et de sa division.

Il s'agira spécifiquement avec la

de doter le personnel de compétences techniques nécessaires pour un travail de qualité.

Et pour parvenir à ces fins, 32 modules vont mailler les cours dans le cadre de cette formation permanente sur une durée de trois mois. Avec environ 700 employés sur toute l'étendue du territoire, c'est donc par

Dors et déjà, les participants s'enthousiasment d'avoir l'opportunité de bénéficier de la formation permanente histoire d'être plus qualifiés et mieux assumer leurs responsabilités au sein de l'entreprise. Car laissent-ils entendre "C'est pratiquement tous les jours aujourd'hui qu'un assuré, un employeur ou même un chef se plaint de faute".

## Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) La Banque mondiale approuve le Projet d'investissement dans la résilience

Le Groupe de la Banque mondiale a approuvé le lundi 9 avril une enveloppe de 210 millions de dollars pour le financement d'un projet régional destiné à renforcer la résilience des habitants du littoral de six pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo. Le Projet d'investissement dans la résilience, explique un communiqué de presse, est mené dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) et piloté par les pays qui en bénéficient. Il a pour objectif de promouvoir diverses mesures de lutte contre l'érosion côtière : fixation des dunes, restauration de zones humides et de mangroves, rechargement des plages et construction d'ouvrages de protection et de digues. Il contribuera à réduire les inondations en restaurant les lagunes et les systèmes de drainage et en améliorant la gestion des bassins versants. Des interventions auront également pour but de lutter contre la pollution par un meilleur traitement des déchets marins et des déchets industriels ou municipaux, ainsi que des déversements d'hydrocarbures.

De l'avis de Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique, "Le Projet d'investissement dans la résilience WACA est une réponse collective au

besoin urgent de lutter contre la dégradation du littoral selon une approche régionale et intégrée. Cette opération va permettre de renforcer la résilience des populations ouest-africaines et transformer leurs moyens de subsistance".

On rappelle que les zones côtières représentent environ 42% du PIB (Produit intérieur brut) de l'Afrique de l'Ouest. Elles accueillent près d'un tiers de la population, qui est donc particulièrement vulnérable aux conséquences du changement climatique. L'érosion côtière, aggravée par des inondations fréquentes, la croissance démographique et le développement sauvage du littoral font peser des pressions accrues sur l'environnement et les ressources de cette région.

Afin d'attirer davantage d'investisseurs et d'assurer un financement durable, le projet apportera une assistance technique pour la mise en place de processus d'aménagement du territoire intégrés au niveau régional ; il appuiera en outre l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état des côtes ouest-africaines, ainsi que la révision et l'application des lois et protocoles visant à garantir un littoral sain et productif.

Le nouveau projet s'attachera à stimuler la coopération régionale dans le domaine de la lutte contre l'érosion côtière en collaborant avec

les quatre organisations suivantes : l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), la Convention d'Abidjan, le Centre de suivi écologique (CSE) de Dakar et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

L'enveloppe totale se compose d'un crédit de 120 millions de dollars et d'un don de 70 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA), ainsi que d'un financement de 20,23 millions de dollars du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Fonds nordique de développement (NDF) apportera par ailleurs 13,1 millions d'euros supplémentaires pour améliorer la résilience des zones côtières. Enfin, le Fonds français pour l'environnement mondial financera à hauteur de 1,3 million d'euros des solutions de lutte contre l'érosion côtière axées sur l'aménagement du territoire et sur le développement d'infrastructures légères et naturelles.

Il est prévu que d'autres partenaires se joignent à cette initiative par le biais d'une nouvelle plateforme qui renforcera le transfert de connaissances, mobilisera des sources de financement supplémentaires et facilitera le dialogue politique entre les pays.

## Dans le cadre d'une tournée régionale d'information La région Maritime reçoit le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique

(suite de la page 4)

ce rendez-vous, les autres chefs traditionnels et responsables des organisations non gouvernementales ont su chacun, exposer leurs préoccupations, brandissant la vulnérabilité de leur milieu aux effets du changement climatique et leurs attentes, nombreuses, vis-à-vis du PALOC.

A en croire le secrétaire général plateforme Grand-Lomé du Collectif des organisations de la société civile

de la région maritime (COSCREMA), Patrick Agblemagnon, le PALOC est un programme intéressant pour la lutte contre le changement climatique au Togo parce qu'il implique, autant que puisse se faire, les communautés à la base dans sa gestion".

Egalement présente lors de cette rencontre, la directrice régionale de l'environnement et des ressources

forestières, Mme Atotonu Arrah qui a, pour sa part, invité chacun des participants « à jouer sa partition ».

Démarré fin mars 2017, le PALOC qui vient renforcer plusieurs initiatives en cours dans le secteur forestier et du développement durable au Togo en réponse aux effets de la variabilité et de la dérégulation climatique, est prévu pour durer cinq ans.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1420 DE LOTO BENZ DU 04 Avril 2018

Le tirage de Loto Benz du mercredi 11 avril 2018 porte le N° 1421.

Mercredi dernier, c'est exclusivement à LOME que des gros lots ont été enregistrés.

Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000 F CFA et un lot de 1.250.000 F CFA, remportés sur les points de vente 70139 et 60043.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000 F CFA, qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entière est de retour ! Cette année, découvrez le Burkina Faso en achetant à 200F CFA un ticket de la TCE 2018 !

Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez immédiatement ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 F CFA !

Si vous découvrez trois fois le symbole de l'AVION, vous gagnez un voyage au Burkina Faso où vous irez tirer vous-même au sort, votre gros lot, lors du grand tirage régional qui aura lieu le 27 juillet 2018 ! Au tirage, vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000 F CFA !

Si vous n'avez pas gagné au grattage, une autre chance vous est offerte ! Gardez vos tickets non gagnants. Un tirage de lot intermédiaire leur est consacré ! Vous pouvez ainsi gagner de 5.000 F CFA à 100.000 F CFA ! Votre numéro de tirage se trouve dans la zone de grattage.

Avec la TCE 2018 multipliez vos chances et gagner !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N° 1421 de LOTO BENZ du 11 Avril 2018

Numéro de base

13 83 60 08 18





## INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :**

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

**LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.**

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

*Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.*